



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergie nucléaire

Question écrite n° 104139

Texte de la question

M. Patrice Martin-Lalande interroge M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur l'avenir de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux dans le Loir-et-Cher. Les personnels de la centrale nucléaire, les responsables et les personnels des entreprises prestataires, les élus, ainsi que les habitants des communes impactées, s'inquiètent des annonces de fermeture de cette centrale envisagée pour les prochaines années. La centrale fait vivre près de 1 000 salariés sur le site et plus de 1 000 salariés dans les sociétés prestataires. Une telle fermeture serait une catastrophe économique, sociale et financière pour le Loir-et-Cher. Ce serait une catastrophe économique et sociale car la centrale est un des premiers employeurs privés du Loir-et-Cher. La suppression des emplois salariés de la centrale aggraverait le taux de chômage de près de 0,8 % de la population active départementale et de 1,6 % si on ajoute les salariés des entreprises prestataires. Ce serait une catastrophe aussi grave pour le Loir-et-Cher que la fermeture de « Matra-Automobile en 2003 ». En plus de ces destructions massives, la fermeture de la centrale serait une catastrophe financière car elle priverait le département, les communautés de communes et les communes, des recettes fiscales du premier contributeur du Loir-et-Cher. Il lui demande quelle est la position du Gouvernement sur un éventuel projet de fermeture, quelles seront les suites données aux recommandations de l'Autorité de sûreté nucléaire pour la centrale de Saint-Laurent et quelles garanties le Gouvernement peut apporter pour l'avenir de la centrale de Saint-Laurent et des plus de 2 000 emplois qui en dépendent.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Martin-Lalande](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104139

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 juin 2017](#)

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)